

Déclaration de la CGT au Comité Technique Ministériel du 30 janvier 2019.

'accroissement des inégalités entre les plus riches et l'immense majorité de la population n'a cessé de se —creuser durant les dernières décennies.

Les politiques menées en France, par les gouvernements successifs durant cette période, ont généré de fortes injustices sociales, territoriales et fiscales.

La CGT n'a cessé d'alerter, de mobiliser dans les entreprises et les services publics, contre les réformes régressives qui ont aggravé ces inégalités. D'autres politiques doivent être mises en place pour permettre une meilleure répartition des richesses produites.

La crise actuelle est d'abord le résultat de la surdité des Gouvernements successifs et du patronat, qui se sont invariablement obstinés à maintenir des politiques, au profit exclusif du capital. Les mesures récentes annoncées par le gouvernement, suite au mouvement des gilets jaunes, ne constituent en rien une amorce de changement d'orientation, et ne sont pas une réponse à l'urgence sociale.

Il s'agit tout au plus d'une tentative pour désamorcer un mouvement protéiforme qui par son ampleur a surpris et déstabilisé le pouvoir en place.

Nous avons toutes les raisons de penser, et nous ne sommes pas les seuls, que le grand débat mis en place à grand renfort de communication ne permettra pas non plus d'apporter des réponses en matière de salaire, de démocratie sociale ou de justice fiscale.

Le gouvernement a d'ores et déjà pris la peine de préciser qu'il ne changerait ni ces orientations politiques, ni sa position sur certains sujets, comme la remise en place de l'ISF ou le dégel du point d'indice de la fonction publique.

À l'évidence le président de la République ne remettra pas en cause la politique qu'il a mené depuis son accession pouvoir, persuadé qu'il n'y a pas d'alternatives à la politique menée, sûr de ces analyses et de son bon droit à exercer le pouvoir sans partage.

Il s'agit en fait pour lui de surmonter la crise démocratique qui dure depuis trois mois et de remporter une bataille qui lui permettra de poursuivre la même politique au profit du capital.

La CGT refuse de participer à tout débat dans ce cadrage gouvernemental et fait connaître ses demandes sur la nécessaire revalorisation du SMIC et du point d'indice de la Fonction publique.

Ces orientations constituent une violence de plus en plus intolérable pour un nombre croissant de nos concitoyens.

Ce gouvernement doit aussi respecter les libertés telles que le droit de manifester et protéger nos libertés fondamentales au lieu de les remettre en cause par des lois liberticides.

La CGT a assumé ses responsabilités en prenant l'initiative d'appeler tous et toutes les salarié·es à se mobiliser par la grève et les manifestations le 5 février et à débattre des suites à construire dans la durée pour obtenir des réponses aux questions posées par les revendications exprimées ces derniers mois.

Dans le secteur de l'Éducation, le ministre a engagé des réformes structurantes, qui vont modifier en profondeur notre école, vont générer une perte de sens de nos métiers, dégrader les conditions de travail des personnels et les conditions d'études des élèves.

Elles permettront un tri social plus important et rendront possible à plus ou moins court terme un grand nombre de suppressions de postes, dont les premières, 400 ETP d'emplois administratifs et 2450 ETP d'enseignants du 2nd degré sont déjà annoncées pour la rentrée 2019.

Alors que le second degré accueillera plus d'élèves à la prochaine rentrée, ces suppressions de postes dégraderont sûrement à plus ou moins court terme les conditions de travail des élèves et des personnels.

Pour masquer les effets de ces suppressions de postes, le ministre veut contraindre les personnels à effectuer plus d'heures supplémentaires, et imposer une deuxième heure obligatoire à tous les collègues du second degré.

Cette version scolaire du « travailler plus pour gagner plus » de Nicolas Sarkozy, n'est sûrement pas la revalorisation de nos métiers réclamés par l'immense majorité de nos collègues, comme le montre des mouvements tels que celui des stylos rouges qui regroupe via les réseaux sociaux plus de 65 000 enseignants.

Pour la CGT une hausse des salaires passe d'abord par le dégel de la valeur du point d'indice de la fonction publique et par la reprise des négociations avec les organisations syndicales sur ce sujet.

Nous notons aussi au passage que cette disposition, sur les heures supplémentaires, aggravera les inégalités salariales femmes/hommes, puisque statistiquement les femmes font moins d'heures supplémentaires que les hommes et les inégalités entre les corps enseignants. Cela induira aussi des suppressions de postes pour les personnels précaires.

Le gouvernement et le ministre de l'Éducation n'apportent aucune réponse réelle en matière salariale à ces demandes légitimes.

Alors que ce comité technique ministériel entame une nouvelle mandature, nous nous sommes tous félicités de la hausse du taux de participation de nos collègues à ces élections, nous serons très attentifs à la prise en compte, par le ministre des avis de ce comité technique ministériel sur les différents sujets qui lui seront soumis, et comme cela est à l'ordre du jour lors de cette première séance, nous serons particulièrement attentifs à l'attention que le ministre apportera à l'avis des représentants des personnels sur la question des heures supplémentaires et des conséquences qu'il en tirera ou pas.

Cela nous donnera assurément une bonne estimation de la réelle volonté de dialogue du ministre.

Paris, le 30 janvier 2019